



APPEL À CONTRIBUTIONS POUR LE 22^e NUMÉRO DE LA REVUE *LEGS ET LITTÉRATURE*

Du Pouvoir de la Littérature et des Crises

L'Association Legs et Littérature (ALEL) lance un appel à contributions pour le 22^e numéro de la revue *Legs et Littérature* consacré à la thématique *Du Pouvoir de la Littérature et des Crises* à paraître à l'hiver 2024 chez LEGS ÉDITION sous la direction de Mirlène Pierre (EUR FRAPP/UPEC) et Mario Alberto Dulcey (EUR FRAPP/UPEC).

Date limite d'envoi des résumés : 29 juin 2024

Argumentaire

La notion de crise¹ est un concept devenu, depuis quelques temps, très à la mode dans les débats sur la condition humaine à l'échelle planétaire. Pour le sociologue et philosophe Pierre Ansart, le terme renvoie à « une phase de tension, de malaise, de désordre² ». Son utilisation « s'entend à plusieurs niveaux économique, politique ou social, et il peut désigner des phénomènes d'intensité variée »³. Très répandue et popularisée au 19^e siècle dans quasiment tous les domaines, « il n'y avait pas une discipline qui n'avait pas été hantée ou convoitée par l'idée d'une crise (le capitalisme, la société, le couple, la famille, les valeurs, la jeunesse, la science, le droit, la civilisation, l'humanité) »⁴.

L'on se souvient encore de la récente crise sanitaire provoquée par l'épidémie du Corona virus qui a secoué le monde en 2020 et le tollé soulevé par le drame au large de Lampedusa fin octobre 2013 dans la Méditerranée (crise migratoire). Utilisé dans divers champs de connaissance pour désigner

¹ Titre du 25^e numéro de la revue *Communications* publié en 1976 et dirigé par André Bejin et Edgard Morin dans lequel on trouve des articles pertinents sur la notion de crise élaborée par des chercheurs de plusieurs disciplines.

² Pierre Ansart, « Crise », in *Dictionnaire de Sociologie*, André Akoun et Pierre Ansart (sous la direction de), Paris, Le Robert/Seuil, 1999, pp. 122-123.

³ Ibid., p. 122.

⁴ Edgar Morin, « Pour une crisologie », *Communications* [en ligne], n° 25, 1976, https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1976_num_25_1_1388, consulté le 30 janvier 2023.

des moments de trouble, de malaise dans l'organisme (médecine), de tension ou de dysfonctionnement dans l'organisation sociale (sociologie), de conflits ou de bouleversements dans la vie ou les relations politiques (géopolitique), la crise est aussi un concept, plus que jamais aujourd'hui, familier à la littérature.

Dans l'introduction de son essai *Réparer le monde. La littérature française face au XXI^e siècle*, Alexandre Gefen affirme que « le début du XX^e siècle a vu l'émergence d'une conception que je qualifierai de « thérapeutique » de l'écriture et de la lecture, celle d'une littérature qui guérit, qui soigne, qui aide, ou, du moins, qui « fait du bien ». [...] S'érigeant à la fois contre le *storytelling* et le divertissement, la littérature voudrait faire face au monde, agir, remédier aux souffrances, nous aider à mieux vivre dans nos existences ordinaires... »⁵. Cette assertion se veut une manière d'attirer l'attention sur les (nouveaux) usages de la littérature dans le monde contemporain et aussi son véritable pouvoir à la fois comme champ de connaissance et lieu d'expérimentation de l'altérité. Ce versant prescriptif permet également de discuter la question soulevée par Antoine Compagnon dans sa leçon inaugurale du 30 novembre 2006 au Collège de France « sur la situation de la littérature aujourd'hui et demain »⁶. Revenir à la question du pouvoir de la littérature, « c'est relancer le mouvement même de la littérature – par le doute qu'elle entretient sur sa propre puissance, et la conscience qu'elle ne relève jamais vraiment d'un régime d'exception dans la culture »⁷. Face à un monde plus que jamais dominé par les crises, il n'est pas vain de se documenter, à la suite de Compagnon, sur les véritables valeurs que la littérature peut créer et transmettre à l'heure actuelle et qui seront profitables au monde à venir. Il ne faut surtout pas perdre de vue que (s)interroger (sur) le pouvoir ou la fin de littérature, c'est en même temps questionner son impossibilité, « car l'impouvoir supposé de la littérature, c'est aussi sa puissance propre »⁸.

Revenant sur la nécessité de re-situer Haïti et sa littérature dans l'histoire à partir de la Révolution et l'impasse qui s'en est suivie, Yanick Lahens évoque « l'éclairage [que] peut apporter aujourd'hui au monde francophone, sinon au monde tout court, l'expérience haïtienne »⁹. S'il n'est nul besoin de souligner que la situation dans cette moitié d'île semble dépasser tout ce qui tient de l'entendement, il reste encore la parole et l'écrit qui peuvent contribuer à convoquer « le rêve pour dire le vœu d'habiter »¹⁰ et le droit d'exister. Car comme le dit Lahens « la littérature commence souvent là où la parole devient impossible. Là où le monde est si ébranlé qu'il faut traverser le

⁵ Alexandre Gefen, *Réparer le monde. La littérature française au XXI^e siècle*, Paris, José Corti, 2017, p. 7.

⁶ Antoine Compagnon, *La littérature, pourquoi faire ? Leçon inaugurale prononcée le jeudi 30 novembre 2006*, Paris, Fayard/Collège de France, 2007, p. 23.

⁷ Emmanuel Bouju, Yolaine Parisot, Charline Pluvinet, *Pouvoir de la littérature ; de l'energeia à l'empowerment*, Rennes, PUR, 2019, p. 1.

⁸ Ibid., p. 3.

⁹ Yanick Lahens, *Littérature haïtienne : urgence(s) d'écrire, rêve(s) d'habiter : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 21 mars 2019*, Paris, Fayard/Collège de France, 2019, [en ligne], <<http://books.openedition.org.ezproxy.u-pec.fr/cdf/7255>>

¹⁰ Ibid.

langage pour lui trouver des éclats de sens »¹¹. Comment dans les situations de chaos et de grande catastrophe, la littérature convoque-t-elle les mots et permet de penser l'impensable ? Quel éclairage apporte-t-elle dans les zones d'ombre afin d'inventer des issues (de secours) et restaurer la vie dans l'espace public ?

Le 22^e numéro de *Legs et Littérature* se propose de questionner le(s) pouvoir(s) de la littérature et ce qu'elle offre à entendre et à comprendre dans les périodes de crises. L'objectif principal est de se focaliser sur les dynamiques qui sous-tendent les relations entre le factuel et la fiction, les réalités et les imaginaires. Comment, à partir du factuel, la littérature procède-t-elle au façonnement de l'imaginaire pour créer un hors-monde ? Comment ce hors-du-monde dans lequel elle projette l'individu lui permet-il d'avoir (em)prise sur le réel ? Quels mécanismes (de substitution) propose-t-elle au sujet face à la maladie de l'âme et au désenchantement du monde ? Il s'agit de faire le tour d'horizon des interactions entre la crise et la littérature et déterminer comment la crise crée du sens à la littérature et vice-versa. À travers des réflexions proposant des interprétations et des examens en fonction d'approches multidisciplinaires, les principaux axes et interrogations que ce numéro envisage d'explorer peuvent être communiqués comme suit, sans pour autant être exhaustifs :

Axes principaux :

Axe 1 – Littérature/fiction et crise dans la littérature contemporaine. Cet axe entend examiner le rapport de la littérature et de la crise. Comment les crises impactent-elles la littérature/fiction ? Quelles sont les représentations des crises dans ses relations avec la littérature, la fiction ? Quelles portées herméneutiques sont formulées à propos des crises comme événements bouleversants ? Quels mythes interviennent-ils dans cette perspective heuristique ? Quelles formes de fiction naissent-elles à partir des crises ? Comment l'auteur rend-il une catastrophe ou une crise fictionnelle ?

Axe 2 – Du (des) pouvoir(s) de la littérature. Cet axe invite à discuter du (des) pouvoir(s) de la littérature et de son utilité/inanité du lieu de la fiction. Qu'est-ce que la fiction et qu'apporte-t-elle dans notre vie ? Pourquoi lit-on les fictions ? La littérature peut-elle changer l'Homme/le monde ? Comment penser la littérature ou comment la littérature se pense-t-elle comme forme d'altérité ? Comment se réapproprie-t-elle le réel dans ses modes de formulation d'une vision du monde ?

Axe 3 – Littérature et réparation. Il s'agit surtout de réfléchir non pas sur la manière dont la littérature (dé)peint le monde mais comment elle l'y influe, le façonne et le remodèle. En quoi et comment la littérature/la fiction peut-elle être un lieu de réparation du monde et/ou de l'individu ? Comment procède-t-elle ? De quelle manière permet-elle de faire face à la fragilité des corps et la vulnérabilité du monde ? Peut-elle donner une (seconde) vie aux victimes ? Comment la littérature

¹¹ Ibid.

peut-elle tenir lieu de compensation ou d'indemnisation aux préjudices (de la colonisation, guerre, dictature et du génocide) causés à l'Autre ? Peut-elle restituer les pertes ?

Axe 4 – Écrire en temps de crise. En quoi la fiction est-elle légitime de parler des catastrophes ? Que peuvent les fictions face aux crises et comment les interrogent-elles ? Comment écrit-on en période de trouble/dans les territoires assiégés ? Y-a-t-il des genres spécifiques (constants) à la représentation des conflits/krachs/chaos ? Quelle nouvelle écriture postmoderne ce genre de fiction instaure-t-il ? Quels registres littéraires sont-ils mobilisés pour écrire la catastrophe ? Comment ces registres sont-ils déployés en tant que “connotateurs de *mimésis*” ? Comment l'auteur arrive-t-il à conjuguer les différents procédés langagiers propres à l'écriture de la crise (les procédés affectifs, descriptifs, narratifs, oratoires et esthétiques) ? Quand et par quels procédés sont exprimées les torsions subjectives du langage ?

Axe 5 – Littérature, crise et H(h)istoire. Littérature et histoire, quelle relation pour quelle (s) représentation (s) ? Comment la littérature envisage-t-elle l'histoire ? Ce qu'elle comprend d'elle et comment elle la transforme ? Comment la littérature écrit-elle l'H(h)istoire ? Quel rapport établir entre histoire, fiction et mémoire ? Comment la littérature participe-t-elle au décloisonnement de l'Histoire et vice versa ? Quels sont les anciennes et nouvelles représentations dans la littérature et l'histoire face à une crise des institutions modernes ?

Axe 6 – Littérature et trauma. Comment la littérature panse-t-elle les corps martyrisés/ sacrifiés et les âmes traumatisées dans les aires géographiques frappées/ravagées par les crises ? Comment, dans ce cas, peut-elle participer à une éthique du *care* ? Quelles sont les altérations que les crises entraînent ou apportent-elles sur l'identité humaine ? Comment écrit-on après une catastrophe ?

Protocole de présentation et de soumission des textes:

L'auteur devra envoyer sa proposition de contributions par courrier électronique en format Word tout en indiquant (1) son nom/prénom, (2) son titre universitaire, (3) le titre du texte, (4) sa notice biobibliographique ne dépassant pas 100 mots, (5) un résumé (Abstract) du texte ne dépassant pas 250 mots.

Longueur des textes

– 4 000 à 7 000 mots pour les réflexions, les textes critiques portant sur une œuvre littéraire.

– 1 000 à 1 200 mots pour les notes ou comptes rendus de lecture.

– 1 000 à 1 500 mots pour les portraits d'écrivains.

– 1 500 à 2 000 mots pour les entretiens avec des écrivains, critiques littéraires et chercheurs.

La police de caractères exigée est le Times New Roman, taille 12 points, à un interligne et demi, et une taille de 10 points pour les notes de bas de page, police de caractère, Calibri.

- **Titre du texte** : le titre doit être en gras avec les titres des œuvres en italique. S'il comporte deux parties, utilisez deux points au lieu du soulignement. Exemple : **Chauvet et Faulkner : cas d'intertextualité**.
- **Les références** : toute citation doit être associée à une note en bas de page. Les citations de moins de 5 lignes sont intégrées au texte et indiquées par des guillemets –sans italique. Allez à la ligne et utilisez l'alinéa pour les citations de plus de 5 lignes. Dans ce cas, il n'y a ni guillemets ni italique. Veuillez indiquer les références en bas de pages (Prénom, nom de l'auteur, titre du livre, lieu de l'édition, maison d'édition, année de publication. Ex : Marie Vieux-Chauvet, *Fille d'Haïti*, Paris, Zellige, 2014.
- **Bibliographie, Livres** : Indiquer le nom de l'auteur (maj.), prénom (min.) suivi du titre de l'ouvrage (italique), lieu de l'édition, maison d'édition, année de publication. Ex : VIEUX-CHAUVET, Marie, *Fille d'Haïti*, Paris, Zellige, 2014.

S'il s'agit d'un livre publié plus d'une fois, il faut préciser l'édition consultée et l'année de la première publication mise entre crochets précédée du titre. Ex : VIEUX-CHAUVET, Marie, *Fille d'Haïti* [1954], Paris, Zellige, 2014.

Chapitre d'un livre : Nom de l'auteur (maj.), Prénom (min.), titre du chapitre (entre guillemet), titre de l'œuvre (italique), ville, édition, année de publication, numéros de pages.

Ex : GENETTE, Gérard, « Frontières du récit », *Figures II*, Paris, Seuil, 1969, pp. 49-69.

- Titre cité dans la note précédente : Ibid., p.
- Titre déjà cité : op. cit.
- Quand il est nécessaire, utilisez cf., non pas voir.

Article de revue : Nom de l'auteur (maj.), Prénom (min.), titre de l'article (entre guillemet), nom des directeurs du numéro, nom du magazine, journal ou revue (en italique), volume, numéro, année de publication, pages consultées. Ex : LAHENS, Yanick, « Chauvet, Faulkner : cas d'intertextualité », Carolyn Shread, Wébert Charles (dir.), *Revue Legs et Littérature*, No 4, janvier 2015, pp. 65-82.

Bibliographie indicative

Ouvrages critiques et généraux

ARISTOTE, *Poétique*, [trad. J. Hardy], Paris, Les Belles Lettres, 1932.

BOUJU, Emmanuel, PARISOT Yolaine, PLUVINET, Charline, *Pouvoir de la littérature ; de l'energeia à l'empowerment*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.

BOURDIEU, Pierre, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

COMPAGNON, Antoine, *La littérature, pourquoi faire ? Leçon inaugurale prononcée le jeudi 30 novembre 2006*, Paris, Fayard/Collège de France, 2007.

DORVILIER, Fritz, *La crise haïtienne du développement. Essai d'anthropologie dynamique*, Laval, Presses universitaires de Laval, 2012.

ÉTIENNE, Sauveur Pierre, *L'énigme haïtienne : échec de l'État moderne en Haïti*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007.

GEFEN, Alexandre, *Réparer le monde. La littérature française au XXI^e siècle*, Paris, José Corti, 2017.

GENETTE, Gerard, *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1981

JOUVE, Vincent, *Pouvoirs de la fiction. Pourquoi aime-t-on les histoires ?*, Paris, Armand Colin, 2019.

LAHENS, Yanick, *Littérature haïtienne : urgence(s) d'écrire, rêve(s) d'habiter : Leçon inaugurale prononcée le jeudi 21 mars 2019*, Paris, Fayard/Collège de France, 2019, [en ligne], <<http://books.openedition.org.ezproxy.u-pec.fr/cdf/7255>>.

MANIGAT, Lesly F., *La crise haïtienne contemporaine. Rétrospective et perspective dans la saisie du point critique d'aujourd'hui : une lecture d'historien-politologue*, Port-au-Prince, Imp. Media-Texte, 2009.

MARTELLY, Stéphane, *Les jeux du dissemblable. Folie, marge et féminin en littérature haïtienne contemporaine*, Montréal, Nota Bene, 2016.

ONFRAY, Michel, *Théorie de la dictature*, Paris, Robert Laffont, 2019.

SCHAEFFER, Jean-Marie, *Pourquoi la fiction ?* Paris, Seuil, 1999.

TODOROV, Tzvetan, *La Littérature en péril*, Paris, Flammarion, 2007.

VAILLANT, Alain, *La Crise de la littérature : Romantisme et modernité*, Paris, UGA, 2005.

VIGNOLI, Alessia, *La catastrophe naturelle en littérature. Écritures franco-caribéenne*, Paris, L'Harmattan, 2022.

Articles et revues

ABOU FAKHER, Alma, LOUDIYI, Mourad, *Écritures, Pandémies et Catastrophes naturelles. Legs et Littérature n° 16*, 2021.

BESSARD-BANQUY, Olivier, « Fin de la littérature ou crise de la lecture ? », Dominique Viart (éd.), *Fins de la littérature. Esthétique et discours de la fin - Tome 1*, Paris, Armand Colin, 2012, pp. 171-182.

ELGIN, Catherine Z., « Les fonctions de la fiction », *Les Cahiers du Musée national d'art moderne*, n° 41, 1992, pp. 33-44.

HECHLER Sarah, Carlotta, MELOT, Claire, TOMASELLA, Claire, *Les rapports de pouvoir en littérature. Trajectoires* n° 15, 2022. [en ligne], <<http://journals.openedition.org/trajectoires/7197>>, consulté le 10 avril 2024.

KERLAN, Alain. « L'enseignement de la littérature. Les leçons d'une crise », *Le Télémaque*, vol. 62, n° 2, 2022, pp. 83-100.

LAFONT Pascal, PARIAT Marcel, « Nécessité transactionnelle et construction de connaissances : une relation incertaine en situation de crise à Haïti », *Pensée plurielle*, vol. 2-3, n° 33-34, 2013

pp. 163-176. <<https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2013-2-page-163.htm>>, consulté le 10 avril 2024.

MORIN, Edgar, « Pour une crisologie », *La notion de crise. Communications* n° 25, 1976, [en ligne], <https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1976_num_25_1_1388>, consulté le 30 janvier 2023.

MORIN, Edgar, BEJIN, André, *La notion de crise. Communications* n° 25, 1976.

PAUL, Bénédicte, GOVAIN, Renauld, EMMANUEL, Evens, « En Haïti, des crises qui en cachent d'autres », *Études caribéennes* n° 56, 2023, [en ligne], <<http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/29813>>, consulté le 10 avril 2024.

Comité scientifique

Réda Bejjtit, Université Chouaïb Doukkali, El Jadida

Lisa Brunke, Aix-Marseille université

Pauline Champagnat, Agrocampus Ouest à Rennes et Universidade Federal Fluminense

Marie Graciela Villanueva Berdot, Université Paris-Est Créteil (UPEC) / EUR FRAPP

Sabine Lamour, Université d'État d'Haïti

Siobhan Méi, UMass Amherst

Edouard Mokwé, Université de Buea

Pierre Suzanne Eyenga Onana, Université de Yaoundé I

Yolaine Parisot, Université Paris-Est Créteil (UPEC) / EUR FRAPP

Odonel Pierre-Louis, Université d'État d'Haïti

Carolyn Shread, Mount Holyoke College

Touria Uakkas, Université Chouaïb Doukkali, El Jadida

Dates à retenir

Délai d'envoi des résumés : 29 juin 2024

Réponse du comité : 5 juillet 2024

Soumission du texte final : 29 septembre 2024

Envoyez vos propositions **avant le 29 juin 2024** à legsedition@outlook.com